ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Professions paramedicales

Question écrite n° 37950

Texte de la question

M Alain Mayoud attire l'attention de Mme le ministre delegue aupres du ministre des affaires sociales et de l'emploi, charge de la sante et de la famille, sur les frais de scolarite reclames aux etudiants des ecoles de cadres infirmiers. Il lui fait part de la disparite importante constatee entre les differentes ecoles de cadres hospitalieres publiques. Les sommes reclamees aux etudiants, en plus des frais d'inscription, s'echelonnent parfois entre 1 000 francs et 35 000 francs. Il lui demande si elle entend prendre des mesures pour remedier a cette situation generatrice de problemes financiers importants pour les etudiants qui ne sont pas pris en charge par leurs hopitaux.

Données clés

Auteur : M. Mayoud Alain
Circonscription : - UDF
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 37950
Rubrique : Enseignement superieur
Ministère interrogé : santé et famille
Ministère attributaire : santé et famille

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 14 mars 1988, page 1109